



CONVENTION et CANDIDATURE DE VOLONTARIAT
JEUNE PARTICIPANT A UN SEJOUR D'IMMERSION EN GROUPE

Entre

Mlle/Mr.....domicilié
àet ses parents ou son représentant légal,
Mr/Mme.....ci-après dénommés le
participant.

Et

Le projet Africapsud de l'asbl la Chaloupe représenté par Luc Descamps, Directeur et Pierre Cantraine, coordinateur du projet, ci-après dénommé Africapsud, qui est également le représentant de Carrefour jeunesse en Belgique.

Il est exposé ce qui suit :

AFRICAPSUD est un projet faisant partie de L'AMO la Chaloupe. AFRICAPSUD a pour but de préparer et faire partir des jeunes en séjour d'échanges interculturels. L'objectif d'AFRICAPSUD est de mettre en actions des jeunes venus de tous horizons dans le but de créer un projet commun autour de l'interculturalité. AFRICAPSUD permet également aux jeunes de s'investir par la suite grâce à un réseau de volontaires.

Il est convenu ce qui suit :

Le projet de séjour d'immersion avec Africapsud comprend une phase de préparation, un séjour au Bénin et une phase de partage de l'expérience au retour. Durant toutes les étapes du projet, le participant s'engage à respecter les règles de bases suivantes :

- Ne pas consommer d'alcool et de drogues (la consommation de tabac est soumise à l'autorisation des responsables).
- Adopter un comportement respectueux envers les autres et soi-même (pas de violence verbale ou physique).
- Être présent et participer activement à chaque moment du projet (Cfr. Agenda)

En cas de non-respect de ces règles de base, Africapsud se réserve le droit de mettre fin à la participation du jeune au projet.

En outre, de manière spécifique, le participant s'engage à :

1. Avant le séjour :

- Financer son projet par des actions individuelles et collectives ; (Participer aux week-end de formation et s'impliquer dans la construction du programme)

Dates connues : 12-13 novembre (week-end de formation) et 31 mai

11-12 février

8-9 avril

- Participer aux moments de rencontre mis en place avec les accompagnateurs.
- Effectuer les formalités administratives et sanitaire d'avant voyage, à savoir :
 - Souscrire à une assurance rapatriement et être en ordre de mutuelle ;
 - Obtenir un passeport. (Valable minimum 6 mois après la date du retour) ;
 - Remettre une autorisation parentale validée par la commune ; si mineur
 - Remplir sur le site internet avec la coordination la demande de visa (3 jours avant le départ)
 - Être en ordre de vaccins et disposer d'un carnet de vaccination.
 - Compléter le dossier médical. Ce dossier doit être signé par un médecin et le responsable légal.
 - Avoir fait les démarches nécessaire liées au mesure Covid, en vigueur au moment du voyage. CFR site des affaires étrangères

L'ensemble de ces documents seront remis aux accompagnateurs du groupe (date à définir) !

2. **Lors du Séjour :**

- Respecter « la charte du groupe » et les règles propres à Carrefour jeunesse au Bénin ;
- Les smartphones et Gsm sont interdits durant le séjour.
- Accomplir son séjour avec motivation et participer activement à chaque moment du programme établi au préalable ;
- Reconnaître l'importance et l'utilité du travail mené par Africapsud et donner une bonne image du projet par un **comportement** respectueux des gens et des coutumes ;
- Reconnaître qu'il n'est **pas habilité à parler au nom d' Africapsud** et ne peut initier de projet sans l'accord des responsables d'Africapsud ;
- Prendre son traitement antipaludique et respecter les recommandations d'hygiène et de sécurité.
- Respecter les normes Covid en vigueur au moment du voyage (quarantaine si nécessaire, ...)

3. **Après le séjour :**

- Au retour, le participant s'engage à participer aux réunions de débriefing avec Africapsud.
- Chaque participant s'engage avec le groupe à partager son expérience et informer Africapsud de ses actions.
- Africapsud donnera l'occasion à chaque participant de s'engager au sein du réseau des volontaires afin de poursuivre son engagement citoyen. Africapsud s'engage à donner toutes les modalités d'inscription et de participation au réseau, ainsi que de s'engager dans le projet Double sens.
- Respecter les normes Covid et les instruction liées au retour en Belgique (quarantaine, tests, ...)

4. **Assurances**

Toute maladie, accident personnel ou dommage causé aux tiers en Belgique ou au Bénin révèle exclusivement des assurances qu'a souscrit chaque participant à titre personnel.

5. **Déclaration relative à l'utilisation d'images**

Dans le cadre de ses activités, Africapsud travaille régulièrement avec des supports visuels tels que la photo et la vidéo. Ceux-ci sont utilisés en regard des finalités éducatives du projet et peuvent couvrir un

champ d'application divers. Les images prises dans le cadre des activités d' Africapsud sont la propriété de l'association (elles ne peuvent être vendues) et ne pourront en aucun cas être utilisées à des fins autres que celles définies ci-dessus. Ces images ne pourront être utilisées qu'avec le consentement explicite du ou des participants qui y figurent. Le document d'autorisation d'utilisation d'image est annexé à cette convention.

6. Financement

6.1. Prix du séjour :

32 € par jour et par personne + 85 € de frais d'inscription et de formation + parrainage du projet sur place (actions diverses possible) 75 €

Pour 15 jours le prix est 480 € + 160 € (640 EUR)

Non compris :

- . Le billet d'avion
- . Le passeport (+- 80 € valable 5 ans),
- . Le visa (50€ sauf augmentation des tarifs de l'ambassade)
- . Les vaccins (100 à 200 €)
- . Les médicaments (+/- 50 €)

A cela peut s'ajouter des tests Covid sur place en fonction de mesures sur place.

6.2. **Modalités de paiement.**

Pour les départs à pâques

Virement 1 : La somme de 400 € est à verser, dès la signature d'Africapsud sur la présente convention, sur le compte du projet Africapsud de l'ASBL la Chaloupe. Sans cet acompte l'inscription du jeune ne sera pas effective.

Virement 2 : Un deuxième virement d'un montant de 400 € est à effectuer avant le 1er Janvier

Virement 3 : Le solde (en fonction des bénéfices du groupe, des obtentions de bourses comme le BIJ, communes, ALC, ...) est à effectuer avant le 15 mars

BE 36068904190981 avec référence :

Vir. 1, 2 ou 3 + « nom jeune_ période _année du séjour.»

Pour les départs en juillet / Aout

Virement 1 : La somme de 400 € est à verser dès la signature de la présente convention sur le compte du projet Africapsud de l'ASBL la Chaloupe. Sans cet acompte l'inscription du jeune ne sera pas effective.

Virement 2 : Un deuxième virement d'un montant de 400 € est à effectuer avant le 1er avril

Virement 3 : Le solde (en fonction des bénéfices du groupe, des obtentions de bourses comme le BIJ, communes, ALC, ...) est à effectuer avant le 20 juin (départ en juillet) ou 20 juillet (départ en aout)

Compte d'AFRICAPSUD : BE 36068904190981 avec référence :

Vir. 1, 2 ou 3 + « nom jeune_ période _année du séjour.»

En cas de désistement ou de renvoi, les frais d'annulation du billet d'avion seront supporté par le participant. Les frais de séjour (excepté pour une situation justifiée, sont laissés à l'appréciation de la direction d'Africapsud) et les frais administratifs ne seront pas remboursés.

7. Bourses et aide à la recherche de fonds

Pour rappel, l'argent ne doit pas être un frein à la participation du jeune. Une bourse d'un montant négociable est possible pour des jeunes en difficultés financière. La demande est introduite lors d'un rendez-vous avec le responsable légal, le participant et la direction du projet.

Africapsud peut aussi en partenariat avec l'accompagnateur apporter un accompagnement pour rechercher des fonds supplémentaires.

Attention si le participant et/ou le groupe obtiennent des subventions extérieures (BIJ, Communes, Provinces, CTB,...)

La bourse d'Africapsud ne pourra en aucun cas être cumulées à celles-ci.

La candidature est à rendre pour le **12 octobre** au plus tard.

8. Reconnaissance de la convention

En cas de non-respect des termes de la présente convention, ou si en cours de préparation du séjour l'esprit des participants n'est plus en phase avec celui d'AFRICAPSUD, celle-ci se réserve le droit de mettre fin à sa contribution.

PARTICIPANT

PARENTS/ RESPONSABLE LÉGAL

AFRICAPSUD

PHOTO

Informations générales

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Nationalité : Langue maternelle : Age : Sexe : M / F

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : E-mail (en capitales) :

GSM :

Problème(s) de santé particulier :

.....
.....

Personnes de contacts 1

Nom(s) :

Adresse :

Tél(s) :

E-mail (en capitales) :

Personnes de contact (2)

Nom(s) :

Adresse :

Tél(s) :

E-mail (en capitales) :

Activités actuelles

- O J'étudie, je travaille :
- O Je pratique les sports suivants :
- O Mes hobbies et autres engagements sont les suivants (mouvements de jeunesse, loisirs, ...):
- O Connaissances techniques, artistiques (musique, théâtre, photo-vidéo, etc..) :

Motivation

Pourquoi veux-tu participer à ce projet ? Quelles sont tes motivations (sois le plus précis possible)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qu'attends-tu du projet ? (De la préparation au départ jusqu'au retour)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Suite à la séance d'info, et en t'aidant du site web, peux-tu résumer en 10 lignes le projet d'Africapsud ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Suite à la séance d'info, et en t'aidant du site web, peux tu résumer en 10 lignes le projet de Carrefour jeunesse ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Que comptes tu mettre en place pour financer ton projet ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment as-tu pris connaissance du projet ?

.....
.....
.....
.....

Quelles sont tes dates de préférences (15 jours à pâques, 1ère ou 2ième quinzaine de Juillet, Aout) ?

.....
.....

Remarques et ou incapacités :

.....
.....

Partie réservée au responsable légal

En permettant à mon fils/ ma fille de participer à ce projet, je poursuis plusieurs objectifs (lesquels ?)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pour rappel, l'argent ne doit en aucun cas être un frein à la participation. Désirez-vous un rendez-vous pour en parler ?

.....

Hormis le dossier médical, y a-t-il des informations utiles à savoir sur votre enfant ? (Restriction alimentaire, comportements, ect) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à, le

PARTICIPANT

PARENTS/ REONSABLE LÉGAL

AFRICAPSUD

FORMULAIRES TYPES DE CESSION DE DROITS À L'IMAGE A

AFRICPASUD ET CARREFOUR JEUNESSE.

AUTORISATION DE PRISE DE VUE

PHOTOGRAPHER UN ADULTE

FILMER UN ADULTE

Objet de la prise de vue:

Les prises de vues seront effectuées lors d'activités, d'animations,... organisées en collaboration avec Africapsud ou son partenaire local Carrefour Jeunesse.

Je soussigné(e):..... demeurant à:

.....
.....

déclare accepter librement d'être photographié(e) ou filmé(e) par AFRICAPSUD ou son Partenaire Carrefour Jeunesse

J'autorise AFRICAPSUD ET CARREFOUR JEUNESSE:

- – à utiliser librement les photographies et/ou films reprenant mon image décrits ci-dessus, dans tous types de publications et toutes formes d'émissions de télévision ou de communications sur Internet,
- – à inclure et archiver ces photographies et/ou films dans les bases de données d'AFRICAPSUD ou CARREFOUR JEUNESSE accessibles en ligne, gratuitement, au public.

Illustrer ou de promouvoir les activités ou projets présents, passés ou futurs d'AFRICAPSUD ou CARREFOUR JEUNESSE.

Je consens au traitement de mes données à caractère personnel dans la mesure nécessaire à la réalisation des objectifs ci-dessus.

J'ai connaissance de mon droit, en tant que personne concernée, d'accéder aux données me concernant, d'être informé de l'existence du traitement des données et de sa portée, de rectifier .

(signature précédée par «lu et approuvé»)

AUTORISATION DE PRISE DE VUE

PHOTOGRAPHER UN MINEUR

FILMER UN MINEUR

Objet de la prise de vue:

Les prises de vues seront effectuées lors d'activités, d'animations,... organisées en collaboration avec Africapsud ou son partenaire local Carrefour Jeunesse.

Je soussigné(e):....., en qualité de représentant légal de l'enfant nommé, âgé de..... ans résidant :

déclare que l'enfant peut être photographié(e) et/ou filmé(e) par AFRICAPSUD et CARREFOUR JEUNESSE.

J'autorise AFRICAPSUD et CARREFOUR JEUNESSE :

- – à utiliser librement les photographies et/ou films reprenant l'image de l'enfant décrits ci-dessus, dans tous types de publications et toutes formes d'émissions de télévision ou de communications sur Internet,
- – à inclure et archiver ces photographies et/ou films dans les bases de données d'AFRICAPSUD et CARREFOUR JEUNESSE accessibles en ligne, gratuitement, au public.

Illustrer ou de promouvoir les activités ou projets présents, passés ou futurs des institutions européennes et de l'Union européenne.

Je consens au traitement des données à caractère personnel mentionnées dans l'autorisation dans la mesure nécessaire à la réalisation des objectifs ci-dessus. .

J'ai connaissance de mon droit, en tant que personne concernée, ou du droit de l'enfant pour autant qu'il ait atteint l'âge de raison, d'accéder aux données le concernant, d'être informé de l'existence du traitement des données et de sa portée, de rectifier des données à caractère personnel inexacts selon le cas et de m'/s'opposer au traitement ultérieur des données pour des raisons graves et légitimes.

Signature de l'enfant, précédée de la mention «lu et approuvé»**

Signature(s) du ou des parents/du ou des représentants légaux, précédée(s) de la mention «lu et approuvé»

**** SI L'ENFANT A ATTEINT L'ÂGE DE RAISON.**